

La Ville de Dunkerque inaugure cinq Espaces Sans Tabac aux abords de ses écoles

Dunkerque, (le 31 mai 2022) – Le Comité du Nord de la Ligue contre le Cancer et la Ville de Dunkerque ont décidé de prendre un engagement fort et symbolique : la création de 5 espaces sans tabac pour protéger les enfants aux abords des écoles. Ils viennent s'ajouter aux espaces déjà existants sur le territoire de la commune : le jardin de la B!B et les douves du Fort de Petite-Synthe. Pour la santé de tous, ces espaces ont pour objectif la dénormalisation du tabac auprès des jeunes (et moins jeunes), mais également la protection de l'environnement (pollution liée aux mégots, incendie).

Les Espaces Sans Tabac

À Dunkerque : 5 nouveaux Espaces sans Tabac :

écoles de la Porte d'Eau, du Château d'Eau, Dessinguez, de la Mer / Hector Malot et Félix Coquelle

Dans le Nord : Nous comptons 36 Espaces sans Tabac répartis sur 10 communes.

En France : Les espaces sans tabac représentent aujourd'hui plus de 4 000 lieux dans 48 départements.

Protéger les générations futures : vers une dénormalisation du tabac



Le tabac est le premier facteur de risque évitable pour le cancer... pourtant c'est encore – de loin, la première cause de mortalité par cancer. C'est pourquoi la Ligue contre le Cancer insiste pour avoir de plus en plus d'espaces sans tabac, pour qu'à terme la majorité des enfants ne sache même pas ce qu'est une cigarette !

Dunkerque, une ville engagée

La Ville de Dunkerque a signé en 2016 une convention avec le Comité départemental du Nord de la Ligue contre le Cancer. Dans ce cadre, elle soutient toutes les actions du territoire en matière de prévention, notamment (accompagnement logistique, communication, partenariats...). Elle est aussi à l'initiative d'actions autonomes et originales, comme celle-ci, imaginée par les jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants en 2021 : après avoir étudié le cycle de l'eau et visité la station d'épuration, les enfants ont imaginé un slogan incitant les citoyens à ne pas jeter leurs mégots par terre : « Les poissons ne fument pas » qui a été dessiné au pochoir aux abords des écoles, sur les bouches d'égouts.

La labellisation de ces 5 espaces est une décision forte et pleine d'ambition de la part de la Ville de Dunkerque et du Comité départemental du Nord de la Ligue contre le Cancer en cette journée Mondiale sans tabac.

Qu'est-ce qu'un « Espace sans tabac » ?

Ce label, développé par la Ligue contre le cancer en partenariat avec les municipalités, concerne des espaces publics extérieurs non soumis à l'interdiction de fumer des décrets Bertrand. Un décret municipal permet d'interdire le tabac dans ces espaces labellisés. Il s'agit principalement d'espaces conviviaux et familiaux (plages, aires de jeux, parcs...) accueillant des enfants, mais aussi des entrées d'écoles et de collèges.

Objectifs :

- Réduire l'initiation au tabagisme des jeunes ;
- Eliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment celle des enfants ;
- Promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains ;
- Préserver l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies ;
- Dénormer le tabagisme afin de changer les attitudes face à un comportement néfaste pour la santé.

L'interdiction de fumer dans les lieux publics bénéficie **d'un soutien massif de la population**, fumeurs comme non-fumeurs : 89 % des personnes interrogées soutiennent l'interdiction de fumer dans les parcs et jardins publics dédiés aux enfants, 86 % aux abords des établissements scolaires et 81 % sur les plages. (enquête menée par IPSOS en janvier 2020).

Quelques chiffres

En France, chaque année, le nombre de décès liés au tabac est estimé à 75 000, dont 45 000 par cancer. Il s'agit de la première cause de cancers évitables.

En région Hauts-de-France, la situation se distingue par une prévalence du tabagisme quotidien plus élevée (30,5%) que le reste de la France (26,9%), ainsi qu'une surmortalité de 20% supérieure à la moyenne nationale. Par ailleurs, en 2017, 74,4% des fumeurs quotidiens âgés de 18 à 75 ans fumaient de façon intensive (consommation supérieure à 10 cigarettes par jour), proportion significativement supérieure à celle de la France métropolitaine (66,8%) – *BEH n°15 – mai 2019*

A PROPOS DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

1^{er} financeur associatif indépendant de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de près de 600 000 adhérents et 13 000 bénévoles, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans quatre directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider, mobiliser pour agir. Aujourd'hui, la Ligue, fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant le plus grand nombre possible d'acteurs sanitaires mais aussi économiques, sociaux ou politiques sur tous les territoires. En brisant les tabous et les peurs, la Ligue contribue au changement de l'image du cancer et de ceux qui en sont atteints. Pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net

Rendez vous sur le site internet du Comité du Nord pour plus d'information : [Espaces sans Tabac dans le Nord | Ligue contre le cancer \(ligue-cancer.net\)](http://Espaces sans Tabac dans le Nord | Ligue contre le cancer (ligue-cancer.net))

CONTACTS PRESSE

Lara LEONARDO | 03 20 06 06 05 | lara.leonardo@ligue-cancer.net
Chargée de Communication – Ligue contre le cancer – Comité du Nord

Olivier COPPIN | 06 84 75 97 36 | _olivier.coppin@tud.fr
Chargé des relations presse – Ville de Dunkerque